

s o m m a i r e

Mai-Juin 2019

N° 3

Pages 549 à 892

DOCTRINE

DROIT ADMINISTRATIF

- De la prise en compte à la prise en charge de l'intérêt général par l'entreprise.
Quelques réflexions en marge de la loi PACTE
Séverine Michalak 551
- Le déclin partiel du contrôle de légalité externe des actes administratifs
unilatéraux
Thibaud Mulier 579
- Considérations sur le collège de déontologie de la juridiction administrative
Hélène Orizet 609
- Combattre les *fake news*. Le référé de l'article L.163-2 du Code électoral
et la liberté d'expression
Alexandre Palanco 637
- Le prononcé des sanctions disciplinaires à l'encontre
des enseignants-chercheurs : le bilan contrasté d'une justice spécialisée
Hélène Truchot 663

DROIT CONSTITUTIONNEL

- L'entourage familial des responsables politiques et le droit
Johanna Benredouane 693
- La gouvernance par les nombres à l'épreuve du droit constitutionnel
Cécile Regourd 721

DROIT EUROPÉEN

- Puissance publique, puissance privée : les agences de notation financière
dans l'ordre juridique européen
Aimilia Ioannidou 749

DROIT ÉTRANGER

Le président de juridiction constitutionnelle. Portrait négro-africain
Frédéric Joël Aïvo 783

Les obligations de l'Administration face à une demande.
Contribution à l'étude des tendances du droit administratif
des États d'Afrique francophone
Olivier Fandjip 807

La crise des accommodements raisonnables au Québec :
y a-t-il une confusion dans la qualification des accommodements religieux ?
Mathias Revon 827

HISTOIRE DES IDÉES

François Guizot : le politique comme ordre public ?
Nicolas Vergnet 845

CHRONIQUE JURISPRUDENTIELLE

Cour européenne des droits de l'homme (2018)
*Hélène Surrel, Laure Milano, Jean-Manuel Larralde
et Katarzyna Blay-Grabarczyk* 859